

## Academic Year 2022-2023 International Student Accident and Sickness Medical Benefit Plan

### Important note:

This is simplified information about the international student medical insurance enrollment, payment, waiver, and adding dependents. This does not cover eligibility, coverage, and exclusion information. For more details, please go to <https://www.bellevuecollege.edu/international/student-life/medical-insurance/> and read the 2022-23 International Student Accident and Sickness Medical Benefit Plan booklet at <https://fiig-insurance.com/bellevue-college/>.

### Remarque importante :

Il s'agit d'informations simplifiées sur l'inscription, le paiement, la dispense et l'ajout de personnes à charge à l'assurance médicale des étudiants internationaux. Cela ne couvre pas les renseignements sur l'admissibilité, la couverture et l'exclusion. Pour plus de détails, veuillez consulter <https://www.bellevuecollege.edu/international/student-life/medical-insurance/> et lire le livret du Régime international d'indemnités médicales en cas d'accident et de maladie pour étudiants 2022-2023 à <https://fiig-insurance.com/bellevue-college/>.

### **Q1. How do I add the insurance on my account every quarter?**

### **Q1. Comment puis-je ajouter l'assurance à mon compte chaque trimestre?**

When you enroll in a class, the quarterly insurance fee automatically shows up on your ctcLink account. If you do not see the "Non-Res Insurance", please contact the International Education (IE) office immediately.

Lorsque vous vous inscrivez à un cours, les frais d'assurance trimestriels apparaissent automatiquement sur votre compte ctcLink. Si vous ne voyez pas l'assurance « Non-Res », veuillez communiquer immédiatement avec le bureau de l'éducation internationale (IE).

### **Q2. How do I pay for the insurance fee?**

### **Q2. Comment puis-je payer les frais d'assurance?**

You can pay your tuition, fees, and the insurance fee **in full** via ctcLink using a VISA or MasterCard before the payment due dates.

You can also go to the Student Financial Services (SFS) office in the U-building in-person to pay. The SFS is open Monday through Friday from 8:00am to 4:00pm, except on Thursdays, they close at 3pm.

Vous pouvez payer vos frais de scolarité, vos frais divers et les frais d'assurance en entier via ctcLink en utilisant une carte VISA ou MasterCard avant la date d'échéance du paiement.

Vous pouvez également vous rendre en personne au bureau des Services financiers aux étudiants (SFS) du bâtiment U pour payer. Le SFS est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00, sauf le jeudi, ils ferment à 15h.

**Q3. I need to make partial payments for my tuition and fees. How can I make sure my insurance fee is paid?**

**Q3. Je dois effectuer des paiements partiels pour mes frais de scolarité et divers. Comment puis-je m'assurer que mes frais d'assurance sont payés?**

A partial payment made via ctcLink goes towards your tuition only, not your insurance fee. Please go to SFS in-person and ask the SFS staff to apply the payment to cover your insurance fee first.

Un paiement partiel effectué via ctcLink sert uniquement à vos frais de scolarité, et non à vos frais d'assurance. Veuillez vous rendre en personne à SFS et demander au personnel de SFS d'appliquer d'abord le paiement pour couvrir vos frais d'assurance.

**Q4. I have my own medical insurance coverage that works in the USA. How can I request to be waived?**

**Q4. J'ai ma propre couverture d'assurance médicale qui fonctionne aux États-Unis. Comment puis-je demander à être dispensé?**

BC-Foundation arranged accident and sickness plan is required for nearly all F-1 students' on BC's I-20 including the vacation term. There are some exemptions, and only if you meet one of the conditions, please submit the Quarterly Insurance Waiver form and proof of your coverage to the IE office every quarter as soon as you enroll in classes. The conditions are:

1. Students who are covered by their family member through their US employer-based medical insurance plan;
2. Students whose finances and insurance are covered by a third-party sponsorship (e.g., SACM);
3. IBP students referred by BC's authorized IBP referral agency while students remain in the IBP program only;
4. Effective Fall 2017, students on Optional Practical Training (OPT) are exempted from the mandatory enrollment in the plan; however, coverage is available directly from Firebird International Insurance Group, and
5. Students who need a plan with additional coverage including a coverage limit of more than \$250,000 USD during the plan year.

Please note: #5 is for students in need for additional coverage due to their health conditions.

Un plan d'accident et de maladie organisé par la BC-Foundation est requis pour presque tous les étudiants F-1 sur l'I-20 de BC, y compris le trimestre de vacances. Il y a certaines exemptions, et seulement si vous remplissez l'une des conditions, veuillez soumettre le formulaire trimestriel de dispense d'assurance et la preuve de votre couverture au bureau d'IE chaque trimestre dès que vous vous inscrivez à des cours. Les conditions sont les suivantes :

1. Les étudiants qui sont couverts par un membre de leur famille par le biais de leur régime d'assurance médicale basé sur l'employeur américain;
2. Les étudiants dont les finances et l'assurance sont couvertes par un parrainage par un tiers (p. ex., SACM);
3. Les élèves de l'IBP référés par l'agence de référence IBP autorisée de BC pendant que les étudiants restent dans le programme IBP seulement;

4. À compter de l'automne 2017, les étudiants en formation pratique facultative (OPT) sont exemptés de l'inscription obligatoire au régime; toutefois, la couverture est disponible directement auprès de Firebird International Insurance Group, et
5. Les étudiants qui ont besoin d'un plan avec une couverture supplémentaire, y compris une limite de couverture de plus de 250 000 USD au cours de l'année du plan.

Noter: #5 est pour les étudiants qui ont besoin d'une couverture supplémentaire en raison de leur état de santé.

**Q5. I have F-2 dependents with me in the USA. Can I add them to BC's plan?**

**Q5. J'ai des personnes à ma charge sous visa F-2 avec moi aux États-Unis. Puis-je les ajouter au plan de BC?**

Unlike BC's F-1 students, their dependents on F-2 visas are not required to join the plan. However, the coverage is available for eligible dependents. Please contact the IE office to get the Quarter International Dependent Insurance Form and submit it to the IE office when you enroll in classes every quarter.

Contrairement aux étudiants F-1 de Bellevue College, leurs dependants sur les visas F-2 ne sont pas tenues d'adhérer au régime. Cependant, la couverture est disponible pour les dependants éligibles. Veuillez contacter le bureau de l'éducation internationale (IE) pour obtenir le formulaire d'assurance trimestrielle pour étudiant internationale à charge et le soumettre au bureau d'IE lorsque vous vous inscrivez à des cours chaque trimestre.

**Q6. I want to take a vacation next quarter. How can I pay for my insurance?**

**Q6. Je veux prendre des vacances le trimestre prochain. Comment puis-je payer mon assurance?**

Please submit the Vacation Request form via International Student Portal (ISP) to your IE advisor for their approval first. Then your advisor will ask SFS to add your insurance fee on your ctcLink account. Please pay online or at SFS in-person.

Veillez premièrement soumettre le formulaire de demande de vacances par l'entremise du Portail des étudiants internationaux (ISP) à votre conseiller présent au bureau de l'éducation internationale (IE) pour approbation. Ensuite, votre conseiller demandera à SFS d'ajouter vos frais d'assurance à votre compte ctcLink. Veuillez payer en ligne ou à SFS en personne.

**Q7. If I have questions about coverage or bills, who should I contact?**

**Q7. Si j'ai des questions au sujet de la couverture des factures, avec qui dois-je m'adresser?**

Please contact the IE office first. In many cases, IE staff will contact Firebird International Insurance company for further assistance. You are welcome to contact them directly at [admin@fiig-insurance.com](mailto:admin@fiig-insurance.com) or 206-909-8550.

Veillez premierement contacter le bureau de l'education international (IE). Dans de nombreux cas, le personnel present au bureau de l'education internationale contactera la compagnie d'assurance Firebird pour obtenir de l'aide. Vous pouvez aussi les contacter directement au [admin@fiig-insurance.com](mailto:admin@fiig-insurance.com) ou au 206-909-8550.